

Rapport d'activités 2016



De nature différente...

Je reviens d'un séjour au Botswana, un pays d'Afrique australe qui a réservé à la protection de la biodiversité plus du tiers de son territoire. L'un des bijoux parmi les plus précieux de la Planète est sans conteste le delta de l'Okavango. D'une superficie dépassant celle de la Suisse romande, cette zone humide s'inonde périodiquement lorsque la saison des pluies survient au-dessus de son bassin versant, situé à plus de 1'000 kilomètres au nord, en Angola. Ici, la nature fonctionne par elle-même: les inondations alimentent l'écosystème, empêchant la croissance des arbres non adaptés. Les éléphants et les hippopotames créent des cheneaux dans le sol et la végétation. A la saison sèche, des incendies surviennent et assurent une régénération du couvert végétal lors des prochaines pluies. Les termites font émerger des îlots par leur activité de bâtisseurs. Aucune gestion humaine n'est nécessaire dans le delta, sinon celle de l'écotourisme, l'une des premières sources de revenu pour la population locale. Autour du delta, quelques villages vivent de la pêche et de l'agriculture. Cette nature fait rêver. En Suisse, c'est un peu l'«anti-Okavango»: partout ou presque, la présence humaine a bouleversé les écosystèmes. Les processus naturels ont souvent été interrompus: les cours d'eau n'inondent plus, le niveau des lacs est stabilisé artificiellement et les forêts sont pour la plupart exploitées. Pour maintenir la diversité des habitats, la nature a besoin des interventions humaines.

La région des Grangettes ne fait pas exception à la règle: les gestionnaires s'évertuent à maintenir la diversité biologique en fauchant, taillant, décapant ou creusant. Un travail indispensable mais qui ne doit pas nous faire oublier qu'il serait bon que l'on puisse par endroits retrouver un peu de cette nature qui fonctionne par elle-même, celle que les germaniques appellent «Wildnis» et les anglo-saxons «Wilderness».

Une occasion unique va se présenter aux Grangettes: la renaturation du delta du Rhône. Le plan sectoriel de la 3^{ème} correction du Rhône qui vise à atténuer l'impact des inondations du Rhône en décorsetant le lit du fleuve est en effet une opportunité unique de rendre son embouchure dans le lac Léman plus attractive. Nous suivons avec attention ce projet porteur d'espoir pour la dynamique de la nature.

Je vous remercie pour l'intérêt et le soutien que vous manifesterez pour Les Grangettes, cette année encore. Je vous transmets, au nom du Conseil de Fondation, tous mes vœux pour 2017.



François Turrian
Président du Conseil de la *Fondation des Grangettes*.



Conseil de Fondation

Lors de l'une de ses quatre séances annuelles, le Conseil a remis à l'Ordre du jour un projet de centre d'accueil aux Grangettes. Cette réflexion, débutée en 2006, avait alors été différée en raison des priorités auxquelles la Fondation devait faire face.

Une analyse a montré que le meilleur emplacement est situé aux alentours de la tour d'observation érigée en 2011. Un bâtiment d'environ 175 m², sur un niveau, permettrait d'accueillir visiteurs et classes d'école afin de les sensibiliser à la valeur naturelle des Grangettes. Un architecte a reçu un premier mandat et les discussions sont en cours avec les pouvoirs publics pour l'autorisation d'implantation. La réalisation est espérée à l'horizon 2019-2020. Cette structure devrait fonctionner sous la responsabilité du gestionnaire employé par la Fondation, avec l'appui de civilistes et de rangers.

La Fondation a renouvelé la *Convention de subvention* avec l'Etat de Vaud, ce qui permet d'assurer, pour la période 2016-2019, son assise financière pour la réalisation de ses principales tâches.





Gestion et entretien

Une classe d'adolescents du canton de Lucerne a passé une semaine au bout du lac. Comme en 2011, une collaboration a été mise en place avec la commune de Villeneuve. Pendant qu'une moitié de cette classe s'occupait d'une châtaigneraie récemment revitalisée, l'autre débroussaillait un marais dans la réserve des Grangettes. Cette formule permet aux jeunes de découvrir plusieurs types de milieux naturels et les travaux nécessaires à leur conservation; ils augmentent ainsi leurs connaissances et leur motivation pour des activités parfois difficiles à appréhender pour ces jeunes citadins.

Les 500 m³ de sable réservés à l'aménagement de La Praille ont été immergés pour rehausser en partie le haut-fond de 20 cm et créer une petite digue le séparant du reste de l'étang dans le but de soustraire les batraciens à d'éventuels prédateurs (poissons).

Les derniers aménagements prévus sur le *Plan de gestion 2010-2019* ont été planifiés, soit la création d'une dizaine de mares au Gros Brassat et la revitalisation de l'Étang du Cercle, plus vieil étang des Grangettes, réalisé en 1963.



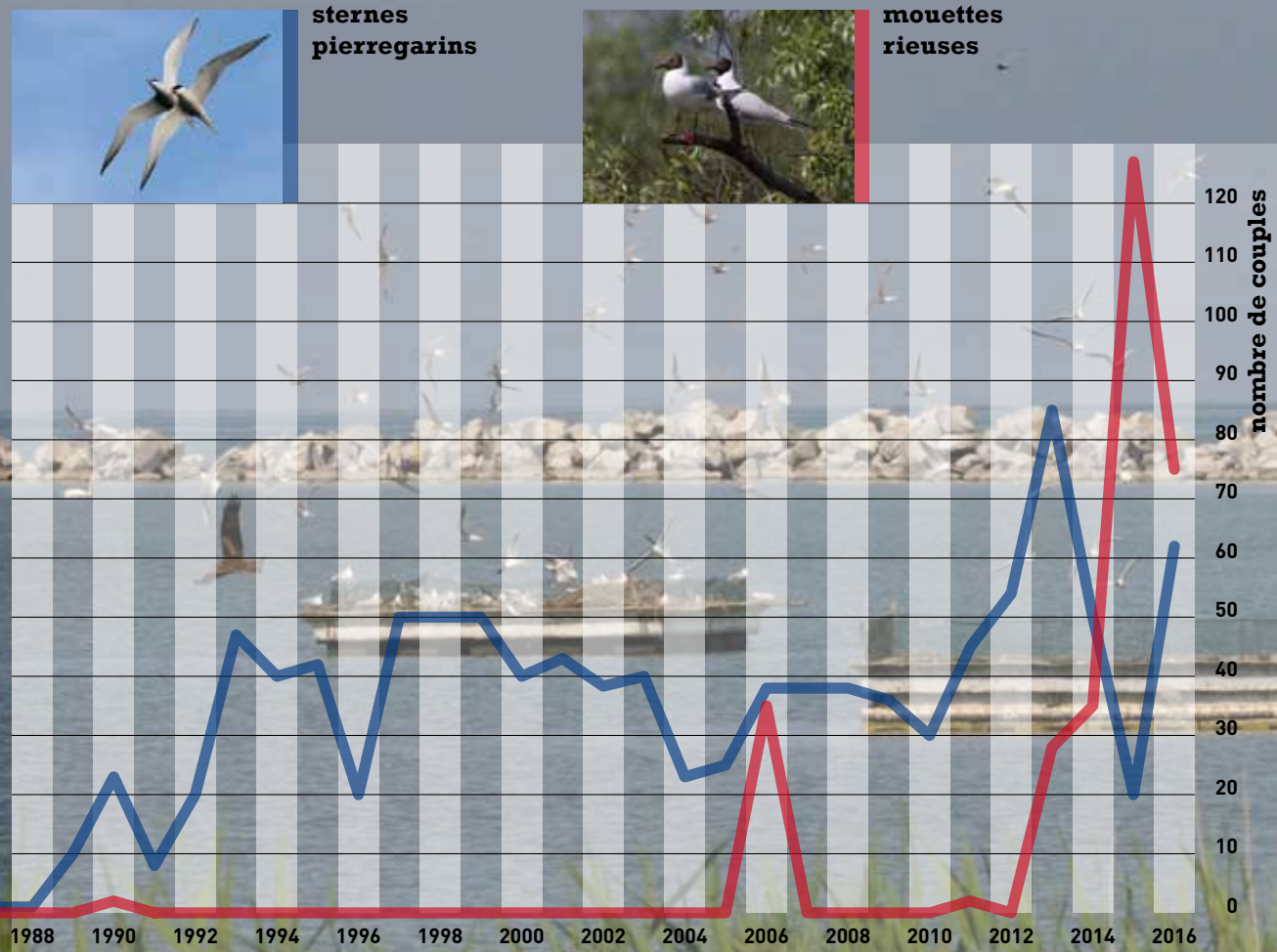
Suivis des laridés

L'implantation de trois radeaux devant le rivage des Grangettes en 1983, 1992 et 2010 a permis l'installation de colonies de sternes pierregarins. Celles-ci ont subi en 2010 une prédation – désormais enrayée – de leurs œufs par des corneilles noires. Elles sont aussi victimes, depuis 2015, d'une prédation de leurs poussins par un milan noir. A ces attaques s'ajoute la concurrence des mouettes rieuses qui, ayant abandonné leur dernier site de reproduction naturel lémanique au delta de la Dranse à Thonon dès 2005 puis finalement en 2012, se sont installées sur les radeaux aménagés. En Suisse, actuellement, la mouette rieuse est plus menacée que la sterne pierregarin. Les deux espèces figurent d'ailleurs sur la liste des espèces prioritaires pour une conservation ciblée.

Devant la complexité du problème, la Fondation a décidé de suspendre l'installation d'un quatrième radeau afin de réfléchir encore à cette situation nouvelle.



Evolution de la population de sternes pierregarins et de mouettes rieuses aux Grangettes.



A ce jour, il n'y a que deux à quatre couples de goélands leucophées qui tentent de nicher sur les enrochements des Saviez.



Suivi des rainettes vertes

Après deux années où les conditions de reproduction n'étaient pas réunies, la rainette n'a plus été entendue en 2016. Cela pourrait signifier une extinction de ce batracien dans la région. Il faut toutefois signaler que cette population était composée de rainettes hybrides *Hyla arborea/intermedia*.

Cette disparition est certainement due à plusieurs facteurs:

- 1/** Mortalité probablement trop importante des têtards due au fait que les rainettes étaient toutes des hybrides *Hyla arborea/intermedia*.
- 2/** Augmentation des périodes chaudes et sèches provoquant l'assèchement des lieux de ponte avant la métamorphose des têtards.
- 3/** Prédation importante du fait de l'augmentation récente des oiseaux prédateurs (blongios nain, héron cendré, héron pourpré).
- 4/** Isolation de la population.
- 5/** Autres causes (hivernages, maladies).

Il a été décidé de rechercher les rainettes encore en 2017, voire en 2018, pour être certain que la population est éteinte.





Information et surveillance

La sensibilisation du public à la préservation de la nature – et des Grangettes en particulier – continue d’être menée au gré des visites guidées et autres passeports vacances:

- 8 visites de groupes ou classes totalisant 137 personnes.
- La *Fête de la nature*, organisée sous l’égide de l’Association du même nom les 21 et 22 mai, a vu les quatre excursions fréquentées par un total de 50 participants.

Une information est aussi donnée par des médias régionaux. Cela a notamment conduit à la parution d’un article sur le nettoyage des roselières lacustres dans *24 Heures*.

Le gestionnaire et les trois rangers ont effectué 560 heures d’information et de surveillance sur le site, particulièrement durant les fins de semaine et les vacances.

Rapports produits sous l'égide de la Fondation des Grangettes

- Fivat J.-M.: Suivi de l'évolution de la population de rainettes vertes (*Hyla arborea* L. et ou *Hyla intermedia* L.) Résultats 2015. Polycopié, rapport no. 73, 4 p. et 2 annexes (daté janvier 2016).
- Delarze R.: Suivi scientifique de la végétation. Résultats 2015. Polycopié, rapport no.74, 7p. et 2 annexes (daté octobre 2016).
- Fivat J.-M.: Suivi de l'évolution de la population de rainettes vertes (*Hyla arborea* L. et ou *Hyla intermedia* L.) dans les réserves gérées par la Fondation des Grangettes. Résultats 2016. Polycopié, rapport no 75., 3p. et 2 annexes (daté novembre 2016).

Remerciements

L'activité de la Fondation peut se poursuivre grâce au soutien du public, de certaines entreprises, ainsi que des autorités fédérale et cantonale.

La Fondation remercie particulièrement:

- Les donateurs privés, dont le nombre est un précieux encouragement pour ceux qui s'occupent directement de la protection des Grangettes, et dont le soutien financier représente une contribution appréciée au budget des travaux d'entretien et d'aménagement.
- Les nombreux volontaires qui, année après année, participent à divers travaux d'entretien.
- Le *Département du territoire et de l'environnement* du Canton de Vaud ainsi que l'*Office fédéral de l'environnement* qui assurent une part très substantielle du budget annuel.
- Les associations fondatrices: *Pro Natura CH*, *Pro Natura Vaud* et le *Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux* qui contribuent aux efforts de protection des Grangettes.



Crédits photos et légendes:

couverture	Anax empereur en train de pondre (J.-M. Fivat)
page 2	Glaïeul des marais
page 3	La tour d'observation pourrait être complétée par un centre d'accueil
page 4	Aménagement de La Praille
page 6	Accouplement de sternes pierregarins (J.-M. Fivat) Milan noir capturant un poussin de sterne sur l'un des radeaux (J.-M. Fivat)
page 7	Deux radeaux après l'attaque du milan noir (J.-M. Fivat) Couple de sternes pierregarins (J.-M. Fivat) Couple de mouettes rieuses (D. Saluz)
page 8	Le radeau occupé par une colonie de mouettes rieuses
page 9	Rainette verte (J.-M. Fivat)
page 11	<i>Dactylorhiza ochroleuca</i>
page 12	Le Grammont et l'étang de l'Ecu d'Or

Siège et bureau de la Fondation : Grand Rue 16, Case postale 145, 1844 Villeneuve
CCP: 18-1555-0 / Tél-fax: 021 968 10 25 / Courriel: lesgrangettes@lesgrangettes.ch
Site Internet: www.lesgrangettes.ch

A l'exception des auteurs mentionnés, les photos sont de O.Epars
Imprimé sur du papier recyclé (Balance)
Conception graphique: N. Koenig